



Mairie Tréfléz : Tél. 02.98.61.45.72  
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr  
**SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE**  
www.mairie-treflez.fr

**KELEIER TRELEZ**  
**NOUVELLES DE TREFLEZ**  
**9 avril 2020**  
**N° 1916**

**La Mairie et L'agence postale restent fermées au public jusqu'à nouvel ordre. Merci de votre compréhension.**

**Un accueil téléphonique reste toutefois ouvert le matin en cas d'urgence. (fermé le samedi)**

## INFOS MUNICIPALES

### COVID-19 Rappel des dispositions prises par la Mairie de Tréfléz

- Fermeture des différentes salles communales, y compris l'église
- Fermeture de l'école privée, du centre de loisirs et de la garderie périscolaire
- Fermeture des terrains de sports
- Arrêté interdisant l'accès aux plages affiché sur les 4 accès aux plages
- Fermeture du salon de coiffure
- Maintien d'une permanence téléphonique à la mairie
- Réception physique à la mairie des « urgences » en suivant toutes les préconisations sanitaires (lavages des mains, distance de sécurité (1 agent + le maire tous les matins)
- Information de la population par journal communal papier et sur site internet
- Alimentation générale maintenue ouverte (respect des préconisations sanitaires)
- Le marché hebdomadaire (mardi de 17 h à 19 h) est maintenu : 1 seule boutique alimentaire tenue par un producteur de légumes bio exerçant sur la commune (respect des distances)
- Services techniques : activités courantes maintenues + urgences (eau potable notamment)

Certaines entreprises peuvent rencontrer des difficultés financières immédiates (perte totale de revenus), merci d'en informer la mairie (par mail) qui fera suivre vos demandes à la sous-préfecture.

Le Maire et le Conseil Municipal remercient toutes les personnes et associations qui se sont spontanément portées volontaires d'une manière discrète et anonyme pour aider les habitants isolés et/ou en difficulté pour s'approvisionner (médicaments, courses, aides diverses...) merci également à ceux qui ont réalisé des masques...

Le Maire et le Conseil remercient aussi tous les professionnels ; médecins, cabinets infirmiers, associations d'aide à domicile, de portage de repas, Romain qui a maintenu son alimentation ouverte, ainsi que Camille Bescond, les agents de la commune.

Remerciements enfin à l'ensemble des Tréfléziens pour leur respect des consignes de confinement et des gestes barrières (distance, lavage des mains), merci à tous pour la solidarité dont vous faites preuve (notamment entre voisins).

Bon courage à tous en ces temps particulièrement difficiles.

### SOLIDARITE/ENTRAIDE

Si vous avez des difficultés à vous déplacer pour vos médicaments, pour faire vos courses, n'hésitez pas à faire appel à vos voisins. Pour les personnes qui sont plus isolées, n'hésitez pas à appeler la Mairie entre 9h et 12h au 02.98.61.45.72, une solution vous sera proposée.

### COVID 19 CE QUI EST MAINTENU

**Bar Ar Ménez**, uniquement le TABAC est ouvert de 10h30 à 13h et de 18h à 19h30 (mardi, jeudi, vendredi, samedi) et de 10h à 13h uniquement (mercredi et dimanche).

Amis amoureux de lecture, en cette période de confinement, je mets gratuitement mes livres, romans, B.D. à votre disposition (environ 500 titres).

Venez faire votre choix, partez avec, lisez chez vous et ramenez le pour que d'autres personnes puissent en profiter également.



**Tout cela bien entendu selon des préconisations sanitaires en vigueur à savoir un espace d'1,50m entre chaque personne, la mise à disposition d'une solution hydroalcoolique.**

**La Supérette** est ouverte du mardi au samedi de 8h à 12h et de 17h à 19h. Fermée le dimanche, jusqu'à nouvel ordre.

**La ferme "Plein le Boutoc"** de Tréfléz propose ses légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h à 19h**, tous les mardis. **LA VENTE EST MAINTENUE. Merci à chacun de respecter les distances entre les personnes.**

**Ordures ménagères : Attention, en raison du Lundi de Pâques, les ordures ménagères seront ramassées JEUDI 16 AVRIL. Merci de sortir vos poubelles la veille**

**KELEIER** : Le keleier reste à votre disposition, Au bar Ar Menez, à la Supérette et sous le porche de l'église.

### COVID 19 ANNULATION OU REPORTÉ

**Déchetteries** : toutes les déchetteries sont actuellement fermées.

**Bibliothèque** : en raison de la pandémie Covid 19, la Bibliothèque de Tréfléz sera fermée jusqu'à nouvel ordre. Les accueils sont suspendus. Nos ressources numériques sont à votre disposition

## HAUT-LÉON COMMUNAUTÉ

### PENDANT LE CONFINEMENT, UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE ASSURÉE LE MATIN

En application des mesures gouvernementales sur la restriction des déplacements professionnels, les accueils de la Maison de Services Au Public et de la Haut-Léon Communauté sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, la continuité de service public est maintenue.

En effet, depuis le début du confinement, Il est possible de contacter les services communautaires en laissant un message sur le répondeur téléphonique et via le formulaire de contact. Un suivi de toutes les demandes est assuré.

Afin d'apporter un accueil personnalisé et d'améliorer le traitement des demandes, une permanence téléphonique sera assurée par un agent d'accueil de la MSAP, tous les matins de 10 à 12 heures, du lundi au vendredi.

Plus d'informations sur le site : [www.hautleoncommunaute.bzh](http://www.hautleoncommunaute.bzh)

**CONTACT** Haut-Léon Communauté Maison de Services Au Public Tél. : 02.98.69.10.44

## SANTÉ



### PLOUESCAT

Don de sang

Malgré la période de confinement, **la collecte de sang prévue le vendredi 24 avril de 8h30 à 13h00, à la Médiathèque l'Atelier de Plouescat, est maintenue.**

« Il est essentiel que cette mobilisation se poursuive dans les jours et semaines à venir », précise l'Établissement français du sang.

Des mesures ont été mises en place pour protéger les donneurs et le personnel de l'EFS. Les personnes doivent venir seules, munies d'une pièce d'identité et de leur attestation de déplacement dérogatoire, en cochant le motif d'assistance aux personnes vulnérables et en rajoutant la mention « Don du sang ».

Pour pouvoir donner vous devez vous inscrire sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> (la collecte de Plouescat n'apparaîtra sur le site qu'1 semaine à 10 jours avant le 24 avril).

Pour donner son sang, il faut (entre autres) être âgé de 18 à 70 ans, ne pas avoir eu d'infection ou fièvre de plus de 38°C datant de moins de 2 semaines et montrer sa carte d'identité pour un premier don.

Contact : tél. 02 98 61 49 86 ou 06 67 55 42 45 ou 06 99 69 60 75 ; courriel, [adsb.plouescat@gmail.com](mailto:adsb.plouescat@gmail.com)

### PLOUIDER

**La Pharmacie Caron Plouider reste ouverte** en cette période de COVID- 19 du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h 30 .

Vous pouvez nous transmettre vos ordonnances et demandes par mail : [pharmaciecaron@aliceadsl.fr](mailto:pharmaciecaron@aliceadsl.fr)

De plus, un service de livraison pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer et pour vos ordonnances est possible sous 24h.

Un drive est également possible à proximité de la porte d'entrée. Portez vous bien et à bientôt!

## INFOS DIVERSES

### COVID-19 : DEPLACEMENT

#### **POSSIBILITE NOUVELLE depuis le 6 avril 2020 : Attestation numérique de déplacement dérogatoire**

Afin de faciliter les démarches relatives à l'attestation de déplacement dérogatoire, obligatoire depuis le début de la période de confinement, et de rendre possible sa vérification de manière dématérialisée par la police municipale comme par les forces de l'ordre, un dispositif de création numérique de ce formulaire est désormais disponible, en complément du format « papier » qui demeure toujours valide.

Ce dispositif de création numérique est accessible depuis tout type de terminal (mobile, tablette, ordinateur) sur : <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>.

Il ne s'agit pas d'un traitement automatisé de données à caractère personnel : aucun des éléments nécessaires pour générer l'attestation numérique n'est transmis à un serveur public ou à tout autre serveur.

Il consiste en un formulaire à renseigner en ligne, comprenant les mêmes données que celles figurant sur le format papier, nécessitant donc de préciser notamment la date et l'heure de sortie programmées ainsi que le motif parmi ceux autorisés.

Un fichier au format PDF est alors généré, comprenant l'ensemble des informations saisies et ajoutant un code à 2 dimensions (« QR Code »), lequel contient toutes les données du formulaire ainsi, de manière automatique, que la date et l'heure de sa création. Ce fichier PDF est à présenter sous forme numérique lors d'un contrôle (police nationale, gendarmerie nationale, polices municipales).

### LA POSTE

Comme vous avez pu le constater, en raison du confinement, le facteur ne passe pas tous les jours.

En effet, au niveau national il a été décidé que les facteurs effectueraient leurs tournées uniquement les mercredis, jeudi, et vendredis.

Merci de votre compréhension.

## Pour vous protéger et protéger les autres



# RESTEZ CHEZ VOUS